EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 12 AVRIL 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents à la séance : 18

Nombre de conseillers absents : 9

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Nombre de votants : 21

Date de la convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, à dix-sept heures et trente minutes, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CLECH Vincent, Maire.

<u>Présents</u>: BOURDON Yves, CASANAVE-LAULIVE Maryse, LE COQ Laurent, BICZO Sylviane, LE FLOCH Eric, HADJADJE Valérie, TASSEL Stéphane, BODEVEUR David, LE DRET STEUNOU Christelle, LE GUEVELLOU Marjorie, BENECH Pauline, LE HERVÉ Thomas, BONIZEC Christel, HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, DAUPHIN Jean-Claude, DODOKAL Karine, MARCHAND Cinderella

<u>Absents</u>: CLECH Vincent, BOÉTÉ Cécile, LE GALL Maël, LE LUYER Martine, PIRON Valentina, GUILLAUME Hervé, ANTHOINE Julien, THEFO Laurence, GOURHANT Pierrick

<u>Procurations</u>: PIRON Valentina à BODEVEUR David, THEFO Laurence à LE DRET STEUNOU Christelle, GOURHANT Pierrick à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : LE HERVÉ Thomas

N°2024/17

Budget annexe « Résidence An ti-Skol » Approbation du compte administratif 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment, ses articles L1612-12 et L2121-31,

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2023 dressés par le comptable public,

Vu la présentation en commission « finances et administration générale » en date du 25 mars 2024,

Sous la présidence de Monsieur Yves BOURDON, 1er adjoint,

Il est soumis au conseil municipal, pour approbation, le compte administratif 2023 du budget annexe « Résidence An Ti-skol » ci-après :

BUDGET ANNEXE « An Ti Skol »								
Subdivisions	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice			
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents		
Section de fonctionnement			122 659,18	137 581,87		14 922,69		
Section d'investissement	29 844,86		89 218,52	-	119 063,38			
Totaux	29 844,86	-	211 877,70	137 581,87	104 140,69			

Hors de la présence de Monsieur Vincent CLECH, maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	21	
Votes Pour :	21	
Votes Contre :	0	
Abstention :	0	

APPROUVE le compte administratif du budget annexe « Résidence An ti-Skol » pour l'année 2023.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le 1^{er} adjoint, Yves BOURDON Le secrétaire de séance,

Thomas LE HERVÉ